

Ville de LAMBALLE-ARMOR

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le deux juin, à 19h00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de Lamballe-Armor.

Date de l'envoi de la convocation : 26 mai 2025

PRESENTS :

BENOIT Jean-François, BOUZID Nathalie, BREXEL Pierrick, BRIENS Pierrick, BURLOT David, CAURET Camille, de SALLIER DUPIN Stéphane, FORTIN Céline, GAUVRIT Thierry, GILLARD Nadine, GOASTER Samy, GOUEZIN Alain, GRIMAUULT David, GUYMARD Jean-Luc, HERCOUET Philippe, JEGU Josianne, LAVENU DE NAVERAN Hélène, LE BOUCHER Colette, LE MOIGNE Christine, LEVY-ROBERT Christelle, L'HEVEDER Jérôme, LINTANF Goulven, M'BAREK Sébastien, MAIGNAN Brigitte, MERIAN Caroline, PECHA Virginie, RICHEUX Laëtitia, ROYER Thierry, URVOY Laurence, VITEL Fabien,

ABSENTS :

- BERNU Sylvain donne pouvoir à M'BAREK Sébastien,
- LE BOULANGER René donne pouvoir à GRIMAUULT David,
- LE GUEN Nadège donne pouvoir à GAUVRIT Thierry,
- MEGRET Yves donne pouvoir à de SALLIER DUPIN Stéphane,
- ARTHEMISE Fabienne,

SECRETAIRE DE SEANCE : JEGU Josianne

Délibération n°2025-036

Membres en exercice : 35 – Présents : 30 - Absents : 5 – Pouvoirs : 4

ACTIONS SOCIALES ET CITOYENNES DEPLOIEMENT DE LA VIDEOPROTECTION – MISE EN PLACE D'UN COMITE DE PILOTAGE

Par délibération en date du 16 décembre 2024, le Conseil municipal a approuvé le dispositif « Tranquillité publique, sécurité et prévention de la délinquance », pour la période 2025-2028. Dans ce cadre, il est prévu un déploiement de la vidéoprotection, pour venir renforcer les moyens préexistants en la matière.

L'étude relative à la complétude du dispositif de vidéoprotection existant sera menée en collaboration avec le service sûreté de la Gendarmerie Nationale, et avec l'appui d'un assistant à maîtrise d'ouvrage spécialisé en la matière.

Pour définir les orientations du projet et en suivre la réalisation, il est proposé la mise en place d'un comité de pilotage composé d'Élus issus du Conseil municipal.

Après en avoir délibéré :

Le Conseil municipal :

- APPROUVE la création d'un comité de pilotage pour accompagner le déploiement de la vidéoprotection,

- FIXE la composition de ce comité de pilotage de la manière suivante :
 - o Titulaires :
 - M. le Maire
 - René LE BOULANGER
 - Christelle LÉVY-ROBERT
 - Camille CAURET
 - Caroline MERIAN
 - Colette LE BOUCHER
 - o Suppléants :
 - Thierry ROYER
 - Samy GOASTER
 - Sylvain BERNU
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le 13 JUN 2025

Philippe HERCOUËT
Maire de Lamballe-Armor



Handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. Hercoët'.

artifié exécutoire, compte tenu :

de la transmission en Préfecture le 16 JUN 2025

de la publication le 16 JUN 2025

Handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Lydie Michel'.

Pour le Maire
Par délégation
Lydie MICHEL
Directrice
Administration Générale